

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL DU 23 JANVIER 2018

### **2018/03 - BUDGET PRIMITIF 2018**

Le budget primitif de la Commune associée de Lomme pour 2018, tel qu'il vous est soumis respecte les dispositions de la loi n° 82-1169 du 31 décembre 1982.

Conformément à la loi du 16 juillet 2015 relative à la Nouvelle Organisation du Territoire de la République (NOTRE), le rapport d'orientation budgétaire 2018 de la ville de Lille et de la commune associée de Lomme a été approuvé lors des Conseil Communal du 7 décembre 2017 et Conseil Municipal du 8 décembre 2017.

Le budget 2018, qui vous est présenté repose sur les données financières suivantes :

- **La dotation de fonctionnement de Lomme pour 2018** destinée aux dépenses de charge à caractère général, de gestion courante et exceptionnelle est fixée à **8 365 926 euros**.
- **Le montant des crédits d'investissement de Lomme** pour 2018 (crédits de paiement et récurrent) est de 6 962 784,30 euros, soit un niveau d'investissement confirmant les engagements pris envers les lommois.
- **Le budget 2018 réservé aux dépenses de charges de personnel** est de **23 455 917 euros**.
- **Les taux de la fiscalité locale directe** seront identiques à 2017.
- **Une recherche systématique de nouveaux financements** (subventions, etc.) pour consolider les équilibres budgétaires.
- **Une augmentation du niveau de l'épargne**, malgré un contexte contraint.
- **Un endettement maîtrisé de la ville** de Lille-Hellemmes-Lomme. L'encours de la dette pour 2018 est fixé à 386 millions d'euros. La capacité de désendettement est de - 6 ans, elle demeure nettement en dessous de la limite maximale fixée à 15 ans par les analystes financiers.

La commune a décidé de présenter les documents budgétaires par nature et chapitre pour les deux sections (investissement et fonctionnement).

Dans un souci de lisibilité, le budget est exposé pour les deux sections (investissement et fonctionnement) avec une arborescence par politique publique selon le modèle de la Loi Organique des Lois de Finances (LOLF) : Mission – Opération – Action, les trois niveaux étant définis dans le règlement financier. Cette nouvelle arborescence est détaillée dans la maquette budgétaire qui vous a été transmise et étudiée lors de la commission des Finances.

### **La Section d'Investissement**

Le budget d'investissement est essentiellement présenté en Autorisations de Programme et en Crédits de Paiement (AP/ CP) dans le cadre du dispositif d'optimisation de la gestion des crédits d'investissement communs à Lille Lomme et Hellemmes.

Les AP/CP font l'objet d'une annexe budgétaire ainsi que d'une délibération spécifique, sachant que les autorisations de programme votées sur une période pluriannuelle constituent la limite supérieure des crédits pouvant être engagés dès 2018 pour le financement des investissements, tandis que les crédits de paiement constituent la limite supérieure des crédits qui peuvent être mandatés d'ici la fin de cette année 2018. Seuls les crédits de paiement sont pris en compte dans le budget primitif.

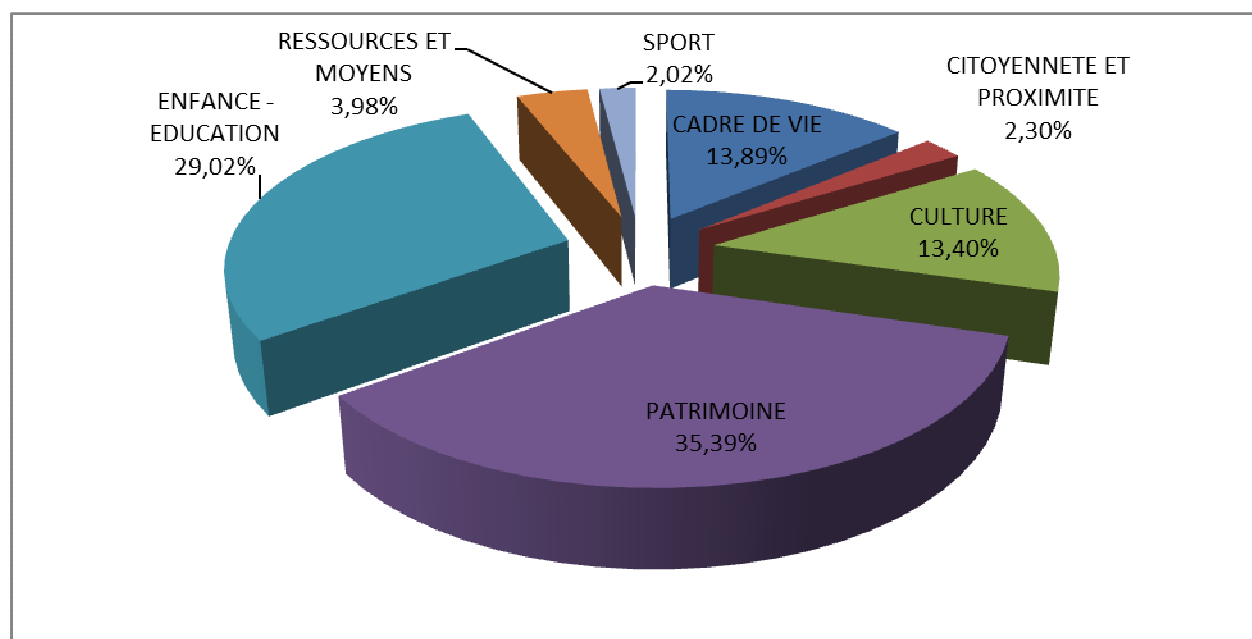
**Le montant des Crédits de Paiement (CP) inscrits au Budget Primitif 2018 est de 6 962 784,30 euros, dont les investissements dits « récurrents » (hors AP/CP) pour 929 339 euros et ceux destinés aux travaux de mise en accessibilité aux personnes handicapées des bâtiments municipaux pour 180 000 euros.**

**Le total des Autorisations de Programme (AP) est de 27 595 075,59 euros pour la période de 2017 à 2021.**

Ces crédits vont permettre d'achever les opérations lancées et de confirmer les engagements pris envers les Lommois.

La répartition de ces crédits d'investissement, selon le premier niveau de l'arborescence des politiques publiques, est la suivante :

MISSIONS	BP 2018
ENFANCE - ÉDUCATION	2 020 500.00
CADRE DE VIE	967 441.07
PATRIMOINE	2 463 873.23
CULTURE	932 720.00
SPORT	140 800.00
RESSOURCES ET MOYENS	277 450.00
CITOYENNETÉ ET PROXIMITÉ	160 000.00
<b>Somme :</b>	<b>6 962 784.30</b>



Voici les principales opérations inscrites pour 2018 :

### **Cadre de vie**

Marché performance éclairage public : 600 276 euros.  
 Plan de gestion des espaces verts : 100 000 euros.  
 Aménagement des espaces publics : 61 685 euros.  
 Aires de jeux : 40 000 euros.  
 Ferme éducative : 7 000 euros.  
 Parc urbain : 25 000 euros.  
 Plan propreté : 15 300 euros.  
 Mobilier Urbain : 8 000 euros.

### **Citoyenneté et proximité**

Cimetières : 59 000 euros.  
 Télé surveillance : 18 000 euros.  
 Vidéo protection : 40 000 euros.  
 Numérisation des registres : 29 000 euros.

### **Culture**

Ecole de musique : 14 000 euros.  
 Maison Folie Beaulieu : 20 000 euros.  
 Acquisition abonnement médiathèque : 60 000 euros.  
 Fêtes et animation : 11 155 euros.  
 Pôle arts et cultures du numérique : 690 000 euros.  
 Médiathèque RFID : 110 000 euros.

### **Enfance éducation**

Ecoles primaires : 22 000 euros.  
 Ecoles maternelles : 13 500 euros.  
 Mise aux normes multi accueil collectif : 130 000 euros.  
 Travaux des écoles : 350 000 euros.  
 Offices de restauration : 1 450 000 euros.

### **Patrimoine**

Travaux lourds - équipements sportifs : 75 000 euros.  
 Travaux de mise en conformité des bâtiments (dont culture et jeunesse) : 233 000 euros.  
 Réhabilitation intérieure de l'Hôtel de Ville : 312 000 euros.  
 Marché de chauffage : 882 369 euros.  
 Réhabilitation Maison des enfants : 748 000 euros.  
 Travaux accessibilité : 180 000 euros.

### **Ressources et moyens**

Véhicules - engins : 100 000 euros.  
 Moyens informatiques : 167 320 euros.

### **Sports**

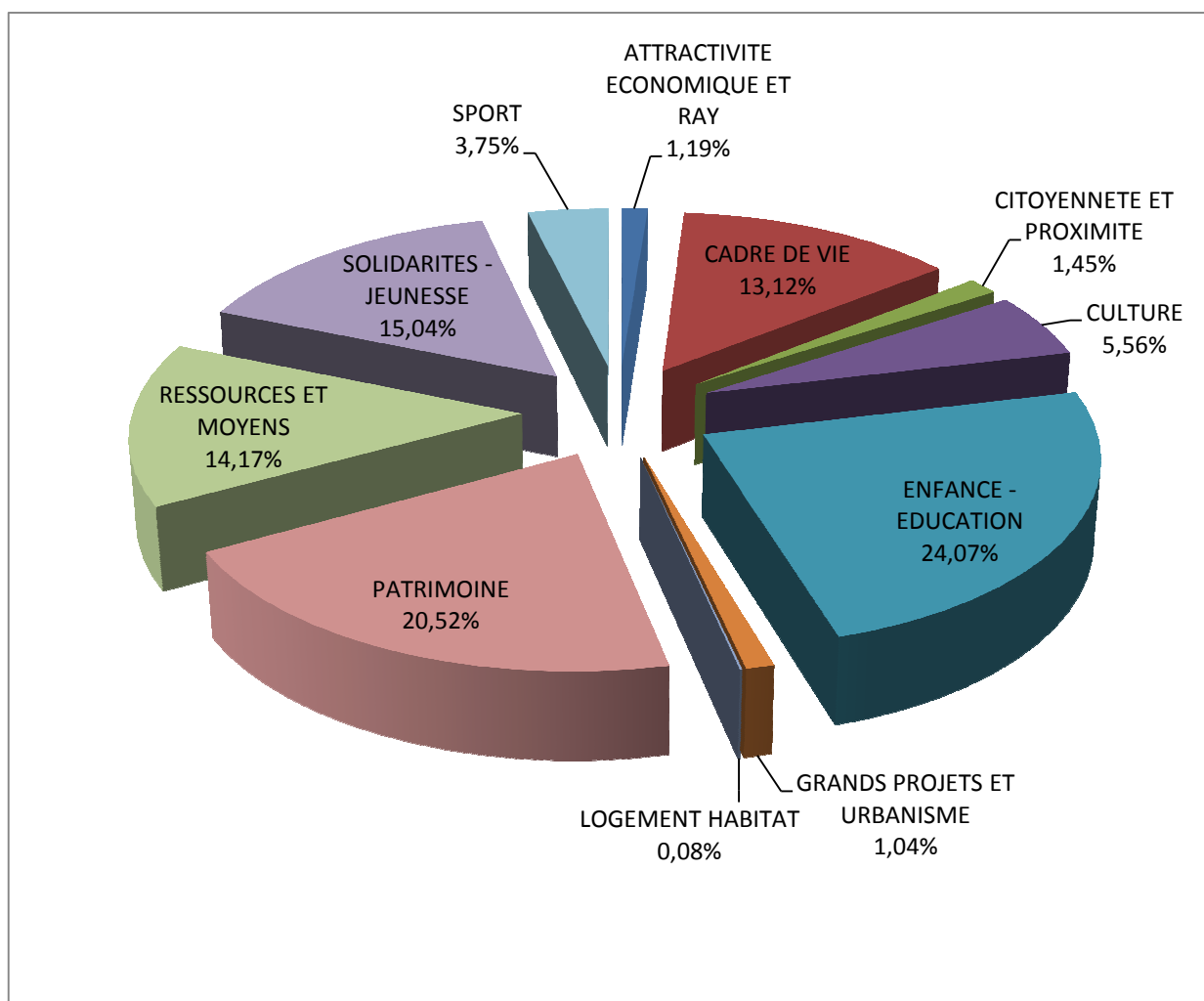
AMO piscine : 50 000 euros.  
 Club House OSML Football : 10 000 euros.  
 Matériels salle de sports : 22 500 euros.  
 Mise aux normes - matériels salle de sports : 40 000 euros.

### La Section de Fonctionnement

La dotation de fonctionnement (hors RH) sera de 8 365 926 €. Elle permet de poursuivre les politiques et les actions engagées et décidées.

La répartition de ces crédits de paiement selon le premier niveau de l'arborescence politique est la suivante :

MISSIONS	BP 2018
PATRIMOINE	1 716 337.66
ENFANCE - ÉDUCATION	2 013 801.00
SOLIDARITÉS - JEUNESSE	1 258 020.00
RESSOURCES ET MOYENS	1 185 805.34
CADRE DE VIE	1 098 000.00
CULTURE	464 904.00
SPORT	314 100.00
ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET RAY	99 768.00
CITOYENNETÉ ET PROXIMITÉ	121 090.00
GRANDS PROJETS ET URBANISME	87 000.00
LOGEMENT HABITAT	7 100.00
TOTAL	8 365 926.00



Voici les principales opérations proposées en 2018 pour la section de fonctionnement :

### **Attractivité économique**

Mission locale subvention : 81 000 euros.

### **Cadre de vie**

Marché sur performance éclairage public : 531 000 euros.

Plan propreté : 167 500 euros.

Plan de gestion espaces verts : 175 000 euros.

Jeux : 35 000 euros.

Ferme éducative : 18 100 euros.

Agenda 21 - développement durable : 24 400 euros.

Aménagement espaces publics : 75 000 euros.

### **Citoyenneté et proximité**

Point accès au droit : 27 200 euros.

Accueil qualiville : 5 500 euros.

Etat civil : 7 500 euros.

Cimetières : 13 100 euros.

Police municipale : 40 000 euros.

### **Culture**

Soutien aux associations culturelles : 146 923 euros.

Carnaval : 83 318 euros.

Acquisitions abonnements médiathèque : 61 100 euros.

Noël : 13 405 euros.

Saison théâtre : 12 612 euros.

Ecole de musique : 29 400 euros.

Activités générales et culturelles de la médiathèque : 32 300 euros.

### **Enfance éducation**

ALSH été : 72 800 euros.

ALSH petites vacances et mercredis : 58 500 euros.

Soutien aux associations scolaires : 10 621 euros.

Ecoles privées : 409 000 euros.

Ecoles maternelles : 151 000 euros.

Ecoles primaires : 337 100 euros.

Restaurant scolaire : 313 440 euros.

RAMI : 288 725 euros.

Gestion bâtiments - éducation jeunesse : 161 450 euros.

Soutien initiative jeunesse : 31 600 euros.

Activités ALSH ados : 11 000 euros.

Soutien aux associations sociales : 20 029 euros.

### **Patrimoine**

Fluides : 1 316 581 euros.

Gestion entretien des bâtiments : 396 556 euros.

**Ressources et moyens**

Habillement : 65 000 euros.

Fournitures administratives : 30 500 euros.

Assurances : 125 000 euros.

Affranchissement : 59 400 euros.

Reprographie interne : 114 601 euros.

Téléphonie : 169 600 euros.

Moyens informatiques : 82 000 euros.

Formation agents : 56 000 euros.

Santé au travail : 34 000 euros.

Soutien association du personnel : 29 655 euros.

Parc automobile : 114 700 euros.

Carburant : 117 000 euros.

Formation des élus : 15 000 euros.

Formation apprentis : 30 000 euros.

**Solidarité jeunesse**

Subvention CCAS : 1 208 000 euros.

**Sports**

Soutien aux associations sportives : 247 4000 euros.

Salles de sports : 29 600 euros.

Terrains de sports : 21 000 euros.

Manifestations sportives : 11 000 euros.

**Grands projets et urbanisme**

Politique Foncière : 87 000 euros.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

♦ **ADOPTER** le Budget Primitif 2018 par nature et chapitre pour la section d'investissement et de fonctionnement

ADOPTE A LA MAJORITE,

Contre : Mme ACS - M. HENRI - M. NIEUVIART - M. CAUX - M. DUEZ - M. MOMBOISSE.

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme